



T'Ay sousigné, Ministre Prouincial des Freres Mineurs Recollets de la Prouince de S. Denys en France; veu la permission de sa Majesté & Approbation de trois Peres des plus qualifiez de nostredite Prouince, par nous nommez Censeurs. Permetts à Frere Gabriel Saggard, de faire imprimer son Voyage de Canada, auëc vn Dictionnaire de la langue des Sauvages, sous ce titre. *Le grand Voyage, &c.* Fait à Roüen ce 25. Iuillet 1632. sous nostre seing manuel, & seal de nostre Office.

FR. VINCENT MORET,
Ministre Prouincial.